



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

OBJET


Affaire n°2016-032
BUDGET PRIMITIF 2016
BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 25 mars 2016 et affichée le 25 mars 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 22 AVR 2016

LE MAIRE


Pour le Maire
Adjointe déléguée

Paulette LACPATIA

SÉANCE DU MARDI 5 AVRIL 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi cinq avril, le Conseil Municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint (par M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint), Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe (par M. Jean Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint (Mme Danila Bègue), M. Jean-Paul Babef (Mme Bibi Fatima Anli), M. Ludovic Latra (M. Brandon Incana), M. Jean-Hubert M'Simbona (Mme Brigitte Laurestant), Mme Dorisca Tiburce (par M. Alain Iafar) Mme Mikaëla Latra (Mme Catherine Gossard), Mme Sabine Le Toullec (Mme Mémouna Patel), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Karine Mounien à 17h09, M. Daniel Vassinot à 17h10.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

.....
.....

**BUDGET PRIMITIF 2016
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » et « aménagement-Travaux –Environnement » du 22 mars 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 5 avril 2016 relatif au Budget Primitif 2016 du Budget Annexe Assainissement,

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Valérie Auber, M. Patrick Jardinot),

DECIDE

Article 1 : d'approuver le Budget Primitif 2016 du Budget Annexe Assainissement, dont les crédits sont votés au niveau des chapitres budgétaires.

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



[Signature]
Pour le Maire
Adjointe déléguée
Paulette LACPATIA

BUDGET PRIMITIF 2016 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Budget Primitif du budget annexe de l'Assainissement s'équilibre à hauteur de 735 000,00 € en section de Fonctionnement et de 390 000,00 € en section d'Investissement.

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT, les dépenses et les recettes sont présentées ci-après par chapitre :

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	RECETTES
<i>Opérations réelles</i>		
265 000,00	011 – Charges à caractère général	
100 000,00	67 – Charges exceptionnelles	
	70 – Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	700 000,00
365 000,00	Total Opérations réelles	700 000,00
<i>Opérations d'ordre</i>		
200 000,00	023 – Virement à la section d'investissement	
170 000,00	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 000,00
370 000,00	Total Opérations d'ordre	35 000,00
735 000,00	TOTAL FONCTIONNEMENT	735 000,00

La principale recette de fonctionnement est le produit de la surtaxe à reverser par le délégataire (chapitre 70). Il est estimé à 700 000,00 € et sert principalement à financer :

- le virement à la section d'investissement (chapitre 023 – 200 000,00 €) qui représente l'autofinancement ;
- les charges à caractère général (chapitre 011 – 265 000,00 €) et les frais de gestion du service ;
- l'amortissement des biens (chapitre 042 – 170 000,00 €).

EN SECTION D'INVESTISSEMENT, les dépenses et les recettes sont présentées ci-après par chapitre :

DEPENSES	INVESTISSEMENT	RECETTES
<i>Opérations réelles</i>		
150 000,00	20 – Immobilisations incorporelles	
50 000,00	21 – Immobilisations corporelles	
145 000,00	23 – Immobilisations en cours	
	27 – Autres immobilisations financières	10 000,00
345 000,00	Total Opérations réelles	10 000,00
<i>Opérations d'ordre</i>		
35 000,00	040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	170 000,00
10 000,00	041 – Opérations patrimoniales	10 000,00
	021 – Virement de la section de fonctionnement	200 000,00
45 000,00	Total Opérations d'ordre	380 000,00
390 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT	390 000,00

Les recettes sont constituées :

- du virement de la section de fonctionnement (chapitre 021 – 200 000,00 €) ;
- des recettes d'ordre (180 000,00 €) à savoir l'amortissement des biens (chapitre 040 – 170 000,00 €) et les écritures liées au traitement de la TVA récupérable (chapitre 041 – 10 000,00 €) ;
- de la TVA récupéré (chapitre 27 – 10 000,00 €).

Ces recettes servent à financer les dépenses d'équipement (chapitres 20 – 21 et 23 – 345 000,00 €), à savoir notamment la réhabilitation du poste de relèvement des eaux usées « BR / Mairie », l'élaboration du schéma directeur d'assainissement et les dépenses liées à la réutilisation des eaux usées.

En investissement comme en fonctionnement, les prévisions sont votées au niveau du chapitre.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif 2016 du budget annexe de l'Assainissement.

Affaire suivie par la Direction des Finances